



n° 2019-02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 FEVRIER 2019**

OBJET : SUBVENTION

PARTICIPATION AUX VOYAGES EDUCATIFS DES COLLEGIENS DAVRONAIS

L'an deux mille dix-neuf, le onze février, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le cinq février 2019, se sont réunis à vingt heures trente minutes en la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Etaient présents : GUIBOUT Damien, PIERRÈS Valérie, BERCHICHE Florence, PERRAULT Maurice, SIMONNEAUX Marc, PETIT Evelyne, FONTAINE Laure, De VILLELE Gontran

Etaient absents : CUENOT Eric, (donne son pouvoir à Damien GUIBOUT), RAMBAUD Bérénice, CORBEL Thierry.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Valérie PIERRES

EN EXERCICE : 11

PRÉSENTS : 8

VOTANTS : 9

Monsieur le Maire expose le projet de voyages éducatifs du collège de Feucherolles, pour les élèves de 3^{ème}

Pour la commune de Davron un seul élève est concerné, le séjour se déroulera au mois de mars à Retournac. Le thème est la découverte du monde et des métiers du cinéma dont l'objectif final sera la création et la réalisation d'un court-métrage par la classe.

Le coût du voyage est estimé à 400 € par participant.

La commune est sollicitée pour une participation de 30 €.

ENTENDU l'exposé du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

APPROUVE la participation forfaitaire de la commune de 30 € (trente euros).

DIT que les crédits seront prévus sur le Budget Primitif 2019.



Copie transmise au :
- Représentant de l'État,
- Trésorier Comptable de la Collectivité.